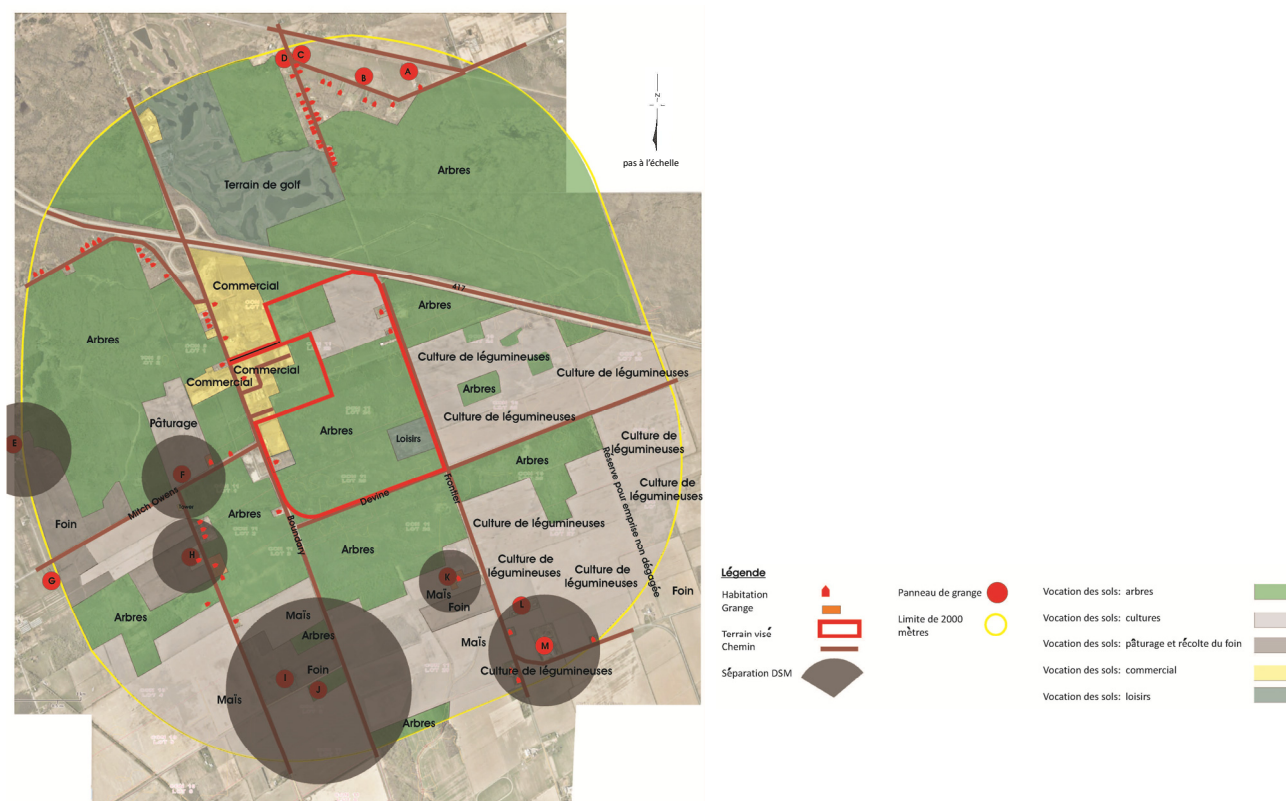


CONDITIONS ACTUELLES

- Une partie importante du site est arboré et repose sur une nappe phréatique dont le niveau est relativement élevé.
- La partie nord du site est cultivée, mais semble mal drainée.
- Sur le site et dans un rayon de 500 m du site, la production agricole ne représente pas d'investissements importants, sauf dans le cas des cultures vivrières dans les champs du côté est.

Carte des terres agricoles



MÉTHODES D'ÉVALUATION

- On a procédé à l'impact possible de l'aménagement proposé pour le site sur la vocation agricole des terres sur le site et en périphérie du site. En tenant compte des pratiques d'exploitation proposées du site, on a procédé à une évaluation des résultats des analyses prévisionnelles des possibles effets nuisibles effectuées par l'équipe chargée de l'étude des effets sur l'atmosphère, des considérations sur les eaux souterraines et les eaux de surface, et des effets possibles sur les utilisations actuelles et proposées des terres agricoles en périphérie du site.

SOURCES D'IMPACTS POSSIBLES

- Perte de terres agricoles
- Impact sur les cultures
- Contraintes imposées sur les bâtiments destinés au bétail
- Contraintes imposées sur les pratiques normales en matière de culture et d'élevage

PARAMÈTRES ÉVALUÉS

- Potentiel agricole des terres sur le site
- Impacts prévus des pratiques d'exploitation proposées sur le site
- Utilisation actuelle des terres agricoles
 - Sur le site
 - Dans un rayon de 2 000 m du site

RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DES IMPACTS

- Impact limité sur les activités agricoles actuelles et à venir en périphérie du site.
- Une évaluation exhaustive du site a permis de classer le potentiel agricole des terres comme de classe 4 et 5, en raison principalement de leurs caractéristiques hygrométriques et des restrictions aux pratiques culturales.
- Bien qu'il n'y ait actuellement qu'une petite partie du site en culture, on investit peu dans les améliorations agricoles et cette partie, tout comme la totalité du site, n'est pas désignée zone agricole de premier ordre.
- Selon les résultats de l'évaluation des possibles effets nuisibles, on ne prévoit aucun impact sur les cultures.
- L'évaluation de la distance de séparation minimale (DSM) n'indique aucune incompatibilité entre le projet proposé et les bâtiments actuels destinés au bétail (en usage ou inoccupés).
- L'introduction de l'utilisation proposée limitera l'emplacement des bâtiments pour le bétail dans la zone adjacente (c.-à-d. dans les 500 m), mais aucun ne s'y trouve pour l'instant et dans les secteurs au nord et à l'ouest, il y a d'autres utilisations qui limitent déjà la construction de bâtiments pour le bétail.
- L'accès au site le long du chemin Boundary aura peu d'impact sur l'accès aux terres agricoles et à la circulation de la machinerie agricole.
- Aucune mesure d'atténuation ne sera nécessaire.

CONDITIONS ACTUELLES

- Le débit journalier moyen annuel le long du chemin Boundary est environ 8 000 véhicules au sud de l'autoroute 417. La circulation de camions au sud de l'autoroute 417 pendant 8 heures représente environ 9 à 10 % du volume total de la circulation au cours d'une journée.

MÉTHODES D'ÉVALUATION

- Les effets générés par la circulation de camions qui entrent et sortent du site aux heures de pointe les jours de semaine ont été évalués pour les voies et les intersections à une distance d'environ 1,75 kilomètre du site. Des exigences en matière d'amélioration des routes ont été recensées. On a également évalué les effets possibles de la circulation générée par le site sur les routes environnantes, y compris sur la circulation de la machinerie agricole.

SOURCES D'IMPACTS POSSIBLES

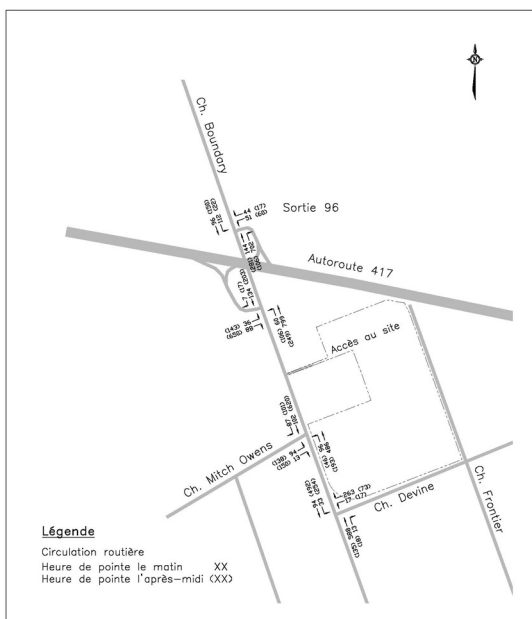
- Le CRRRC aura une entrée principale qui donne directement sur le chemin Boundary. Le site aura un accès auxiliaire donnant sur le chemin Frontier.
- Les déplacements générés par le site devraient consister en ce qui suit :
 - des camions chargés transportant des déchets dont la matière a été séparée à la source et d'autres composés de matières mélangées ainsi que de sols excédentaires et de sols contaminés
 - des camions chargés transportant des matières organiques prétraitées et compostées et d'autres matières valorisées
 - des camions chargés transportant des lixiviats provenant du site d'enfouissement vers le Centre environnemental Robert-O.-Pickard (CEROP) de la ville d'Ottawa pour traitement.
- L'analyse repose sur l'hypothèse que les employés du site arrivent et repartent à l'extérieur des heures de pointe des routes adjacentes.

PARAMÈTRES ÉVALUÉS

- Les volumes de la circulation de fond (ajustés en fonction d'une augmentation futur)
- Le nombre des déplacements par camions entrant et sortant du site au cours des heures d'exploitation
- Le niveau de service de chaque virage sur les voies à chaque intersection pertinente. Le niveau de service est déterminé en fonction du ralentissement des véhicules à l'approche du site
- La configuration requise de la voie au point d'accès au site sur le chemin Boundary

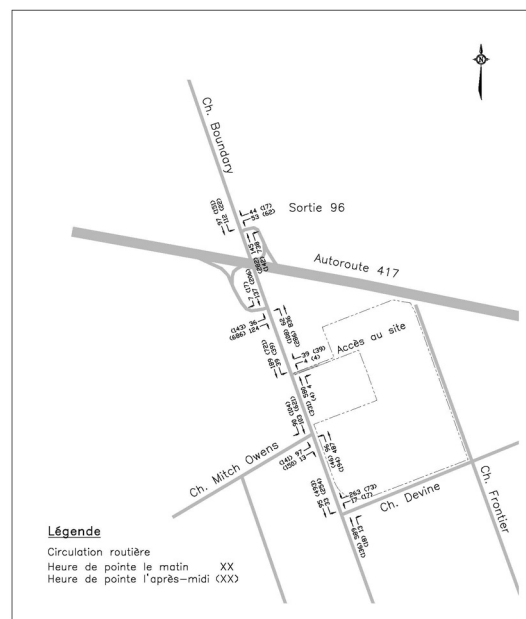
RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DES IMPACTS

- Dans le cas d'arrivages d'au plus 3 000 tonnes par jour, le nombre estimé de camions par jour sur une période de 10 heures serait 287 camions entrant et sortant du site.
- Le nombre de déplacements aux heures de pointe s'élèverait à 43 camions entrant et sortant du site.
- Le débit maximal de camions qui circulent au CRRRC représente environ 8 % du débit total le long du chemin Boundary entre l'accès au site et l'autoroute 417. Le débit moyen annuel prévu (1 500 tonnes par jour) serait de l'ordre de 6 %.
- La totalité des intersections suivantes qui se trouvent dans la zone visée par l'étude fonctionnerait à un niveau de service acceptable au cours des heures de pointe les jours de semaine. Aucune intersection ne nécessite des modifications en raison des déplacements de camions au CRRRC :
 - Chemin Boundary et en direction de l'est vers les bretelles d'accès et de sortie de l'autoroute 417
 - Chemin Boundary et en direction de l'ouest vers les bretelles d'accès et de sortie de l'autoroute 417
 - Chemin Boundary et chemin Mitch Owens
 - Chemin Boundary et chemin Devine
- La configuration proposée de la chaussée pour l'accès au site comprend une voie exclusive pour les virages à gauche en direction sud sur le chemin Boundary.
- Il n'y a aucune terre à vocation agricole le long du chemin Boundary, entre l'autoroute 417 et l'accès au site. À ce titre, la circulation générée par le CRRRC le long de ce segment du chemin Boundary n'aura pas d'incidences sur les entrées ni sur la circulation de la machinerie agricole.



Pas à l'échelle

Débit de fond
pour les heures de pointe les jours de semaine, matin et soir, 2022



Pas à l'échelle

Débit total
pour les heures de pointe les jours de semaine, matin et soir, 2022 (avec le CRRRC)



L'aménagement et l'exploitation du CRRRC devront faire appel à une série de mesures d'atténuation, de programmes de suivi et de plans en cas d'urgence, normalisés et propres au site. Ces mesures, programmes et plans seront traités en détail dans le rapport sur l'aménagement et l'exploitation (qui fera partie du dossier de présentation de l'EE) pour les installations. Voici les points saillants accompagnés d'une brève description.

Discipline	Exigence proposée en matière de mesures d'atténuation, de programmes de suivi et de plans en cas d'urgence
Atmosphère – Air et odeurs	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Installation d'un système de captage actif des biogaz émanant du site d'enfouissement et d'un système de captage des gaz de la cellule du réacteur primaire afin de capter les émissions possibles, les dérivant vers une torchère enfermée ou vers une usine de génération d'électricité ➤ Pavage de plusieurs routes et réglementation de la vitesse sur le site ➤ Fermeture progressive du site d'enfouissement et végétalisation des surfaces ➤ Plan de gestion des poussières comprenant des méthodes de contrôle de la génération excessive de poussières ➤ Plan de gestion des odeurs
Atmosphère – Bruit	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Recours à la construction de bermes et à la végétalisation dans le périmètre du site, là où il manque d'arbres. ➤ Entretien systématique de la machinerie du site d'enfouissement ➤ Organisation d'une aire d'attente pour les camions à l'intérieur du site ➤ Bermes temporaires face au front de déchets du côté ouest du site d'enfouissement et autour des phases de décharge active, au besoin
Environnement géologique, hydrogéologique et géotechnique	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Une barrière hydraulique autour du site d'enfouissement sera érigée pour prévenir les possibles impacts sur les eaux souterraines à l'intérieur de la strate superficielle composée de sable limoneux ➤ Système de récupération des lixiviats sous la totalité du site d'enfouissement ➤ Nettoyage et drainage des canalisations du système de récupération des lixiviats ➤ Réacteur primaire pour matières organiques et cellules de traitement des sols dotés d'une doublure et bassin(s) de rétention des lixiviats ➤ Suivi de la qualité des eaux souterraines sous les endroits du site présentant un déclinivité ascendante et descendante et aux limites du terrain ➤ Suivi géotechnique de l'affaissement du site d'enfouissement ➤ Puits de drainage des lixiviats et collecteurs ou intercepteurs dans le périmètre des eaux souterraines comme mesures en cas d'urgence

Discipline	Exigence proposée en matière de mesures d'atténuation, de programmes de suivi et de plans en cas d'urgence
Eaux de surface	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Séparation physique des eaux de ruissellement propres qui entrent en contact avec des déchets ➤ Réseaux de tranchées conçus pour acheminer les eaux pluviales et réduire au maximum les changements à apporter aux drains installés sur le site avant l'aménagement. ➤ Bassins de rétention des eaux pluviales permettant de réguler les débits de pointe éventuels en fonction des conditions avant l'aménagement du site, d'enlever les sédiments et d'améliorer la qualité des eaux de surface. ➤ Suivi de la qualité de l'eau des bassins de rétention des eaux pluviales et des tranchées d'évacuation pour confirmer les prévisions selon lesquelles la qualité des eaux de surface sur le site et à l'extérieur ne sera pas compromise par le projet ➤ Entretien et inspection des tranchées et des bassins sur le site pour s'assurer de maintenir les capacités (notamment au cours de la construction du site) ➤ Pose, au besoin, d'une ou de plusieurs soupapes aux bassins pour évacuer les eaux du site lorsqu'il est fortement recommandé de procéder ainsi à la lecture du suivi permanent de la qualité des eaux de surface.
Biologie	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Maintien, dans la mesure du possible, de zones tampons végétalisées ➤ Stabilisation et végétalisation des sols déplacés ou exposés à la suite de travaux de construction (ou utilisation d'autres matériaux ou application des mesures pertinentes aux conditions du site) ➤ Dans la mesure du possible, la coupe de la végétation aura lieu après la saison de reproduction des oiseaux migrateurs.
Utilisation des terres et impacts socioéconomiques	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Utilisation de bermes et végétalisation du périmètre du site là où il n'y a pas encore suffisamment d'arbres. L'érection de bermes et la plantation d'arbres sont des volets prioritaires des travaux de construction. ➤ Suivi permanent de l'avancement des travaux de plantation d'arbres dans le périmètre ➤ Aménagement du paysage tel que requis au cours de l'exploitation du site ➤ Mise sur pied d'un comité de liaison avec la communauté
Circulation	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en place d'une voie exclusive pour les virages à gauche sur le chemin Boundary en direction du sud